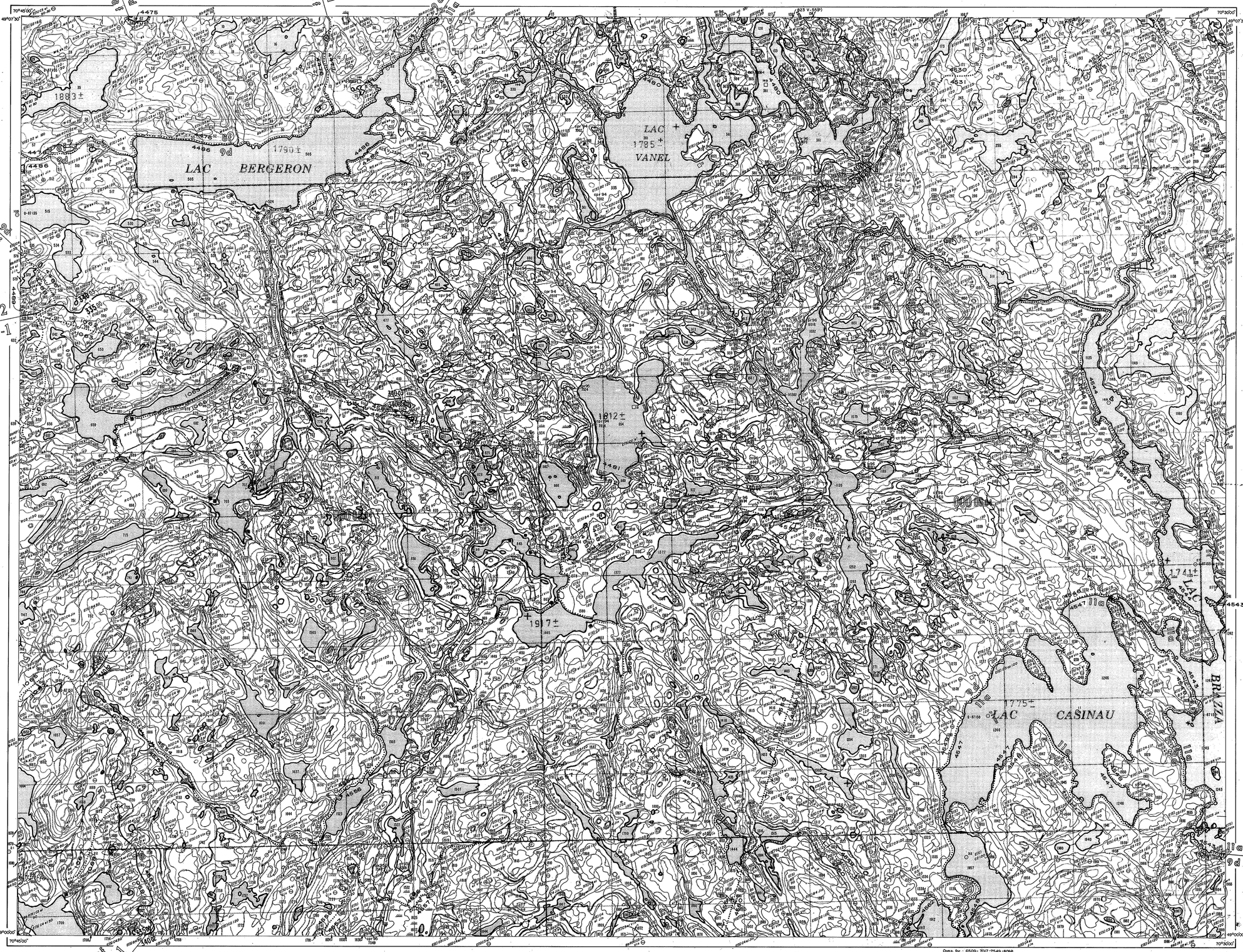

Comp. for.: 6509-7017-7549-8096

À jour : avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise) L.T.E.
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe par bandes régulières
Coupe progressive d'ensemencement
Coupe à diamètre limite
Coupe de jardinage avec dégagement des tiges d'avenir
Coupe de jardinage
Brûlage partiel (brûlé ou à plat)
Plantation à racines nues
Plantation en récipients
Ensemencement naturel
Ensemencement
Épidémie commerciale
Résulte dans les balises balsées (décrire libres)

N.B. Ces interventions n'impliquent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)
Sapins et/ou épinettes blanches
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec bouleau blanc
— — avec pin rouge
— — avec pin gris
— — avec mélèze
— — avec peuplier
Pinèdes
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à mélèze
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à sapin et/ou épinette
— — plantation d'épinette de Norvège
— — plantation d'épinette noire
Épinettes
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à mélèze
— — plantation de sapin baumier
Mélèzes
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — plantation de mélèze européen
— — plantation de mélèze hybride
Pinèdes à pin rouge
— — — (à pin rouge occupe plus de 75% de la partie résineuse)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin blanc
— — — avec pin gris
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — plantation
Pinèdes à pin gris
— — — (à pin gris occupe plus de 75% de la partie résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin rouge
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — avec pin gris
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — plantation de pin sylvestre
Cèdrières
— — — (à thuya occupe plus de 75% de la partie résineuse)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — — à pin blanc et/ou pin rouge
— — — à pin rouge
— — — à pin gris
— — — à sapin
— — — à épinette noire et/ou épinette blanche
— — — plantation de thuya
Pruchières
— — — (à pruche occupe plus de 75% de la partie résineuse)
— — — à thuya (cèdre)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — — à mélèze
— — — à pin rouge
— — — à pin gris
— — — à sapin
— — — à épinette noire et/ou épinette blanche
— — — plantation de pruche
Mélèzes
— — — (à mélèze occupe plus de 75% de la partie résineuse)
— — — à thuya (cèdre)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — — à pin blanc et/ou pin rouge
— — — à pin rouge
— — — à pin gris
— — — à sapin et/ou épinette blanche
— — — plantation de mélèze européen
— — — plantation de mélèze hybride

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)
Feuillus résineux mélangés avec pin gris
— — — — avec cèdre
— — — — avec pin rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec sapin
Épinettes blanches et noires avec sapin
— — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin rouge
Bouleaux à bouleaux jaunes avec épinettes
Bouleaux à bouleaux jaunes avec pin blanc
Feuillus résineux mélangés avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
Peupleraies avec sapin
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec épinettes
— — — — avec mélèze
Peuplier faux-tremble avec sapin
Épinettes résineuses
Mélangés à feuillus tolérants
— — — — sur station humide

FEUILLUS (groupements)
Feuillus
— — à essences intolérantes
— — à essences tolérantes
— — à essences tolérantes (plantation)
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à bouleaux jaunes
Peuplements
Peupliers à peuplier faux-tremble
Érablières
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à bouleaux jaunes
— — à feuillus intolérantes
— — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — de peuplier faux-tremble
— — de bouleau
— — de peuplier hybride
— — de tilleul d'Amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Jumelé

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, aéroport, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en dominant
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épidémie légère
Coupe partielle
Épidémie légère
Brûlé partiel

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche vivantes: ⊖ 15 50 % ⊕ 50 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Brûlis sévère
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT EQUIENNE

CLASSES	TISS DE:
10 ans	0-20 ans
30 ans	21-40 ans
50 ans	41-60 ans
70 ans	61-80 ans
90 ans	81-100 ans
120 ans	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
30-30 (sous)	30-30 (sous)
30-30	30-30
30-30	30-30
30-30	30-30
30-30	30-30
70-70	70-70

FORÊT INÉQUIENNE

Jin (jeune inéquienne): Plus de 3 dominance de feuillus tolérants, peuplement des tiges entre 0 et 90 cm. Autres peuplements, peuplement des tiges entre 0 et 90 cm.
Vieilleux inéquienne: Plus de 3 dominance de feuillus tolérants, peuplement des tiges supérieures à 90 cm. Autres peuplements, peuplement des tiges supérieures à 90 cm.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
A ≥70%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 50%-70%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 25%-50%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D <25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	°
Forte	46 à 50 %	°
Abrupte	51 % et plus	°

Superficie entourée de pentes ≥ 51%
N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: GROUPE PROVIN. THÉRIAULT S.E.E.
SIGNATURE:
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 9 R 3 C 5 D 50 m
S = sélection
R = résineux à pente
C = classe d'âge
D = densité
m = mètres
— classe de pente
— origine
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

R C5 c4 B 01
— classe de pente
— origine
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 2
Unité de gestion 23-2*
Unité d'aménagement
Unité de sondage 3*
Mode de tenure ou de gestion 000 06 04
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique 335 00*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité 94900
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle 4581*
Région écologique 11a*

Photographie aérienne: 1987
Carte forestière: Année de publication: 1988
Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 1/5/87
Déclinaison magnétique: 23° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

Municipalité régionale de comté M.R.C. 210 FJORD-DU SAGUENAY

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-E-6 S.E.	22-E-7 S.O.	22-E-8 S.O.
22-E-3 N.E. S.E.	22-E-2 N.O. S.O.	22-E-1 N.E. S.O.
22-D-14 N.E.	22-D-15 N.O.	22-D-16 N.O.

22 E/2 S.E.